

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
8 octobre 2008  
Français  
Original : anglais

---

**Lette datée du 2 octobre 2008, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo durant la période allant du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2008 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir le porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban Ki-moon**



## Annexe

### **Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo adressé à l'Organisation des Nations Unies**

1. Le présent rapport couvre la période allant du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2008.
2. Au 31 juillet 2008, l'effectif total déployé sur le théâtre s'établissait à 14 409 militaires, dont 2 173 venaient de pays non membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).
3. L'état des contingents fournis par les pays membres et non membres de l'OTAN est resté le même pendant la période considérée.

#### **Situation politique**

4. Une conférence internationale de donateurs, à laquelle ont participé les représentants de 37 pays et de 16 organisations internationales, s'est tenue à Bruxelles, le 11 juillet 2008 sous la présidence de la Commission européenne. Le total des contributions annoncées par les participants s'est élevé à 1,2 milliard d'euros.
5. Le Parlement serbe a approuvé le nouveau Gouvernement, composé d'un bloc proeuropéen et de socialistes, formé par le Premier Ministre Mirko Cvetković. M. Jeremić, le Ministre des affaires étrangères, et M. Šutanovac, le Ministre de la défense, ont conservé leur poste et M. Goran Bogdanović est devenu le nouveau Ministre pour le Kosovo-Metohija.
6. Le 21 juillet 2008, le Gouvernement serbe a annoncé l'arrestation, à Belgrade, de Radovan Karadžić, ancien dirigeant politique des Serbes de Bosnie, soupçonné de crimes de guerre, qui était en fuite depuis plus d'une dizaine d'années.

#### **Sécurité**

7. Le 3 juillet 2008, une explosion, probablement provoquée par une bombe artisanale, s'est produite sur le marché d'Uroševac (groupement de forces multinational est).
8. Le 4 juillet 2008, 20 Serbes du Kosovo et 20 Albanais du Kosovo ont manifesté contre un projet d'installation d'une canalisation à Suvi Do (groupement de forces multinational nord). Trois Albanais du Kosovo ont été arrêtés par le Service de police du Kosovo. Le 7 juillet, 20 Serbes du Kosovo et 50 Albanais du Kosovo se sont réunis pour protester contre le projet de canalisation. Le 24 juillet, 50 Serbes du Kosovo se sont réunis pour empêcher le début des travaux.
9. Le 6 juillet 2008, un engin explosif artisanal dirigé vers une citerne de carburant a été découvert à Vragolija (groupement de forces multinational centre). Il était composé d'un lance-roquettes relié à un minuteur, qui n'a pas fonctionné en raison d'une panne d'accumulateur. À Stimlje (groupement de forces multinational est), une grenade à main a explosé devant un magasin, ne causant que des dommages matériels mineurs.
10. Le 7 juillet 2008, environ 200 Albanais du Kosovo ont manifesté à l'usine Trepca, à Mitrovica (groupement de forces multinational nord), contre le transport de substances toxiques par camions. Les manifestants étaient 120 le lendemain et

100 le surlendemain. Le 7 juillet également une altercation s'est produite entre Serbes du Kosovo et Albanais du Kosovo à proximité du quartier des « trois tours » à Mitrovica. Ces incidents se sont terminés pacifiquement, mais le Service de police du Kosovo a fermé pendant quelque temps la passerelle qui se trouve près des trois tours.

11. Le 9 juillet 2008, un engin explosif a été lancé contre un cybercafé à Gnjilane (groupement de forces multinational est), ne causant que des dommages mineurs.

12. le 12 juillet 2008, une grenade à main a explosé dans la cour d'un Albanais du Kosovo à Zahac (groupement de forces multinational ouest), ne causant que des dommages mineurs.

13. Le 16 juillet 2008, à Suvi Do, un véhicule a été arrêté par le Service de police du Kosovo qui le soupçonnait de contrebande de carburant. L'incident a dégénéré lorsqu'une vingtaine d'Albanais du Kosovo ont commencé à se battre avec les policiers. La police a appelé des renforts et il a été mis fin à l'incident, qui a fait deux blessés légers parmi les policiers.

14. Le 20 juillet 2008, une explosion s'est produite sur le marché de Lipljan (groupement de forces multinational est). Une équipe de la KFOR spécialisée dans la neutralisation des explosifs et munitions a été appelée pour enquêter. Aucun blessé n'a été signalé.

15. Le 21 juin 2008, une explosion s'est produite dans une discothèque à Kamenica (groupement de forces multinational est). Deux Albanais du Kosovo ont été blessés.

16. Les 22, 23 et 24 juillet 2008, 50 Albanais du Kosovo ont manifesté contre le transport de substances toxiques par camions à Mitrovica. Entre une dizaine et une quinzaine de personnes ont été brièvement arrêtées pour avoir bloqué la route principale.

17. Le 27 juillet 2008, une explosion s'est produite devant la maison d'un Albanais du Kosovo à Crnoljevo (groupement de forces multinational centre). Le propriétaire n'a pas été blessé.

18. Les 28, 29, 30 et 31 juillet 2008, 50 Albanais du Kosovo ont manifesté pacifiquement contre le transport de substances toxiques par camions à Mitrovica.

19. Le 31 juillet 2008, une explosion s'est produite dans une station d'essence à Malo Rudare (groupement de forces multinational nord). Seuls des dégâts peu importants ont été signalés.

20. Il n'y a pas eu d'actes de violence ni de menaces graves contre la KFOR pendant la période considérée.

### **Criminalité organisée et armes**

21. Au cours du mois de juillet, le nombre d'incidents signalés s'est élevé à 380, contre 392 le mois précédent. Sur ce nombre, 19 étaient des affaires de drogue, 29 de fausse monnaie ou de faux documents, 11 de contrebande, 8 étaient des explosions, 135 des délits divers, 98 des cas de détention illégale d'armes, 22 des saisies d'armes et de munitions et 58 des cas de munitions non explosées. Le nombre total d'incidents signalés a légèrement diminué pour le quatrième mois

consécutif. Toutefois, la quantité d'armes illégalement détenues trouvées dans la zone relevant de la responsabilité de la KFOR reste élevée.

### **Opérations de la KFOR**

22. Le dispositif général du groupement de forces multinationales n'a pas changé en juillet. Les unités de la KFOR continuent à chercher essentiellement à entretenir un climat de sécurité dans l'ensemble du Kosovo et à y préserver la liberté de circulation ainsi que d'y prévenir les activités de groupes insoumis. Le groupement de forces multinationales nord a été renforcé de quatre à cinq compagnies et le groupement de forces multinationales centre de deux. La KFOR a procédé à divers exercices pour vérifier que des renforts pouvaient être envoyés très rapidement d'un groupement de forces multinationales à l'autre.

### **Respect des dispositions de la Déclaration de principes du commandant de la Force de paix au Kosovo et du règlement 1999/8 de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo**

23. Le conseil de discipline s'est réuni en juillet pour examiner des affaires d'absence non autorisée de moins de sept jours et une affaire d'abus de drogue. Ces affaires n'ont pas été considérées comme constituant des cas graves de non-respect des règles.

### **Corps de protection du Kosovo**

24. L'effectif actuel du Corps de protection du Kosovo est de 2 865 membres actifs, dont 175 (6,1 % de l'effectif total) – 155 hommes et 20 femmes – appartiennent à des minorités ethniques. Cent trente postes inscrits au tableau d'effectif, qui sont réservés aux minorités, sont toujours vacants. La liste de la réserve n'a pas changé par rapport au mois précédent.

25. La formation du Corps de protection du Kosovo porte essentiellement sur des activités visant à apprendre aux membres du Corps et aux autorités civiles à mieux savoir gérer les crises. Elles comprennent l'apprentissage de l'anglais et une formation à l'informatique. L'enseignement a été suspendu pendant les vacances d'été. Le Corps de protection du Kosovo a géré 16 affaires différentes, notamment des projets humanitaires, dans l'ensemble du Kosovo.

26. Pendant le mois de juillet, six cérémonies réunissant 51 membres du Corps de protection du Kosovo ont eu lieu. Aucun incident n'a été signalé.

27. Le début du recrutement, en juillet, en vue de constituer une Force de sécurité du Kosovo, a porté atteinte au moral des membres du Corps de protection du Kosovo qui ne sont pas sûrs de leur avenir, en particulier ceux qui ne seront pas sélectionnés pour faire partie de la Force. Le 10 juillet 2008, lors d'une réunion entre le commandant de la KFOR et le commandant du Corps de protection du Kosovo, ce dernier a déclaré que les activités du Corps se poursuivaient comme à l'accoutumée. Le Corps a besoin d'être rassuré au sujet de sa dissolution et du programme de réinstallation.

**Conclusion**

28. En ce qui concerne la sécurité, la situation est restée calme pendant le mois de juillet 2008. Il n'y a pas eu de menaces graves contre la KFOR et le dispositif d'ensemble des groupements de forces multinationaux n'a pas changé. La KFOR reste prête à réagir à tout trouble ou manifestation de violence, d'où qu'ils viennent.

---